

COMPTE-RENDU DE L'INSPECTION D'ESTEBAN

DU 4 MARS 2014 PAR CHRISTOPHE.

Les inspecteurs avaient rendez-vous à 14h00... ils sont arrivés un tout petit peu après : 14h07. Au moment précis de leur arrivée, *Scooby-doo* se met à hurler, parce qu'il était rentré dans *Esteban*, soit-disant, en tout cas à cause aussi du stress certainement palpable que cet événement soulève depuis plusieurs jours dans la famille, en particulier chez Sandrine qui ne dort pas depuis plusieurs jours, qui a un énorme bouton sur le front et chez *Esteban* qui en était littéralement **malade la veille**. Je tente de consoler *Scooby-doo*, mais évidemment, il ne veut que sa maman, qui est en bas pour ouvrir aux inspecteurs. Je descends donc moi aussi en compagnie de *Esteban*, laissant pleurer *Scooby-doo* en compagnie de *Zia* qui est restée en haut pendant tout le rendez-vous. L'inspectrice se présente, et présente son conseiller pédagogique « Jean-Pierre », je ne sais même pas si elle donne le nom de famille, histoire de se placer tout de suite évidemment dans une ambiance décontractée !! Elle explique d'entrée que c'est un professionnel et qu'il va faire faire à *Esteban* une série de tests. Sandrine s'interroge, insiste sur le fait qu'elle ne veut pas de tests, qu'elle souhaiterait les voir, demande combien de temps cela va durer, ce à quoi l'inspectrice répond : « -environ une heure, une heure dix ». Ce qui est relativement précis. Mais *Scooby-doo* continue à pleurer et je suis obligé de lui suggérer d'aller le voir, pendant que *Esteban* va chercher ses stylos.

Pendant que *Esteban* s'installe, l'inspectrice s'étonne de ne pas nous connaître, et de ne pas nous avoir déjà inspecté l'année dernière. « - c'est vraiment dommage que je ne vous ai pas inspecté déjà l'année dernière. Vous devriez adresser un courrier à l'inspection d'académie en ce sens pour signaler ce

dysfonctionnement. » Nous lui répliquons que nous avons fait un courrier signalant l'instruction à domicile en début d'année scolaire 2012-2013 et 2013-2014 aussi bien à la mairie qu'à l'inspection. Nous gardons pour nous le fait, que l'inspectrice c'est elle et que si elle n'a pas été avertie, ce n'est pas à nous d'une part à nous en plaindre, d'autre part à accuser les dysfonctionnements de l'institution.

Elle nous sépare de *Esteban* en prétextant un petit entretien et nous nous installons tous les trois au salon, donc légèrement à l'écart visuel de *Esteban* qui démarre ses tests avec M. H., aux environs de 14h15.

J'ai adopté une attitude très en retrait, ayant pris soin de me saisir d'une feuille et d'un crayon, et prenant le maximum de notes que je peux. Ce qui fait que c'est surtout avec Sandrine qu'elle tient la conversation. Elle nous demande si *Esteban* a déjà été inspecté à Evry. Sandrine lui explique que c'est le cas, mais qu'aucun compte rendu n'a été fait. L'inspectrice explique clairement que les tests de *Esteban* vont permettre de réaliser un « tableau des réalisations » avec ses compétences acquises, autrement dit pour tenter de le faire entrer dans des cases. Elle confirme qu'elle a bien reçu le dossier sur les choix pédagogiques que nous lui avons envoyés, et qu'elle le joindra au dossier. Sandrine lui demande :

- « Est-ce que Jean-Pierre s'est basé sur le dossier pédagogique pour élaborer ses tests ?

- Non. »

La réponse est parfaitement claire et explicite. Les tests ne sont pas individualisés.

Puis se poursuit une petite série de questions :

- Pourquoi avez-vous fait le choix de la scolarisation à domicile ?

- C'est normalement une question posée par le contrôle social.

- Oui, mais pourquoi pas l'école ?

- Pourquoi pas l'école à la maison ?

- *Esteban* a été à l'école à Evry ?

- Oui.
- Quelle école ?
- L'école Champs-Élysées.

L'inspectrice insiste :

- Qu'est-ce qui a fait que vous avez choisi l'école à la maison ?
- C'est surtout pour *Zia*, parce que j'étais obligée de refaire tous les cours le soir quand elle rentrait. Et aussi pour adapter les rythmes à ceux des enfants.

La conversation se poursuit encore un peu. Sandrine pose encore des questions sur ces tests.

- On se base sur des compétences à atteindre.

Puis elle nous passe un peu de pommade.

- Je trouve ça courageux ce que vous faites. Moi aussi j'ai des enfants, et j'essaie de leur apporter le maximum en plus de l'école. J'ai été enseignante et je sais ce que c'est.

Puis elle prend congé de nous aux environs de 14h30-14h35.

Nous restons un moment tous les deux dans le salon à écouter les tests de *Esteban*. Nous entendons des questions de géographie, nommer les capitales des pays d'Europe, puis les continents, puis les mers. Nous passons ensuite aux symboles de la république française !!!

Sandrine se doute rapidement qu'il s'agit des évaluations nationales CM2. Je monte faire un peu de japonais, pendant que Sandrine reste sagement assise sur le canapé à noter les questions que le conseil pose à *Esteban*:

- Dictée de nombre dans des cases, avec des « centièmes, dixièmes » ;
- Fractions ;
- Comparer des nombres $<$ $>$ (entourer) ;
- Géométrie, pavé : combien de faces, d'arêtes, Prisme, (idem) ;

- Table de multiplication dans les cases ;
- Problèmes avec une division à virgule (prix d'un ticket) ;
- Multiple de 15 à entourer ;
- Ecrire l'heure ;
- Multiplication: sans la poser, entoure la réponse qui est proche ;
- Problème avec des horaires.

Au bout d'un peu plus d'une demi-heure, soit aux environs de 15h15, je redescends, et je suis assez surpris de voir Sandrine encore assise sagement sur le canapé. Je lui suggère d'aller rejoindre *Esteban* et le conseiller. Nous nous approchons et lui demandons s'il c'est encore long. Il nous répond qu'il y en a encore pour environ une heure, une heure et demie. Alors que cela fait déjà plus d'une heure que *Esteban* est en train de subir des tests. Nous remarquons que ce sont bien les évaluations nationales CM2 que nous pouvons lire sur la couverture. Et Sandrine fait remarquer que c'est trop long. Le conseiller fait remarquer qu'il n'y peut rien, qu'on fait ce qu'on lui demande de faire. Sandrine lui demande pourquoi il ne regarde même pas les travaux de *Esteban*. « - parce que je ne sais pas dans quelles conditions cela a été fait ». Sous entendu, si ça se trouve ce n'est pas lui qui les a fait. Il précise qu'il est « un professionnel à même d'évaluer le niveau de *Esteban*. »

Il nous demande s'il peut poursuivre, je lui lis deux extraits des textes et notamment celui qui précise que : « le contrôle doit être individualisé et spécifique à chaque enfant », « sans référence à une classe ou à un niveau scolaire », ce qui n'est manifestement pas le cas.

M. H. fait remarquer qu'il n'est pas à même de prendre une décision, je lui réplique que nous n'avons par conséquent pas d'interlocuteur. Il se propose d'appeler l'inspectrice et de nous la passer. C'est Sandrine qui prend la conversation. Sandrine lui fait remarquer que les tests sont trop longs, et lui demande pourquoi elle n'a pas regardé les travaux de *Esteban*. L'inspectrice avance qu'elle

veut bien revenir pour regarder ces travaux, mais à condition que *Esteban* poursuive ses tests. Ce que Sandrine refuse. L'inspectrice lui demande de quoi elle a peur ? « Que *Esteban* ne réussisse pas les tests ? ». Là n'est pas la question. Elle lui demande alors de signer un papier comme quoi nous refusons les tests et laisse clairement entendre qu'elle assimile ça à un refus de contrôle.

Après avoir raccroché, je suis catégorique auprès de Sandrine sur le fait qu'il est absolument **hors de question de signer quoi que ce soit**. Je fais remarquer au conseiller que nous les avons reçu tous les deux, qu'il est resté plus d'une heure à faire faire des tests à *Esteban*, et que qualifier ça d'un refus de contrôle c'est de la parfaite mauvaise foi. Le conseiller se défend, il obéit aux ordres, il comprend parfaitement notre position, mais il n'y peut rien... etc.

Il quitte la maison aux environ de 15h45.

Nous sommes passablement énervés, Sandrine et moi. D'ailleurs *Scooby-Doo* descend et me dit à plusieurs reprise : « calme-toi papa ! ». Sandrine prend immédiatement contact avec le service juridique de Leda, afin de signaler la situation. Claire du service juridique la rappelle un peu plus tard, et après exposition des faits, l'aide à rédiger une lettre à adresser à l'inspection avant que l'inspectrice ne fasse le choix d'éventuellement saisir le procureur.